



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bas-Rhin



Strasbourg, le 19 juin 2018

Le Directeur académique
des services de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs
et Professeurs des écoles

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale chargés de circonscription
du 1er degré

**Objet : Appel à candidatures pour des postes ASH restés vacants
à la rentrée 2018**

Division du 1^{er} degré

J'ai l'honneur de vous informer que les postes suivants seront vacants pour la
rentrée scolaire 2018 – 2019 :

Affaire suivie par Aurore MASSON

Téléphone
03 88 45 92 86
Télécopie
03 88 61 43 15

Courriel
aurore.masson@ac-strasbourg.fr

Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez-vous
de 13h 30 à 17h

Demi-poste d'enseignant en centre de détention:

- Maison d'arrêt, Elsau

Enseignant référent handicap (ERH) (2 postes, rattachement administratif):

- Collège Jean Mentel, Séléstat
- Collège Hans Arp, Strasbourg

ULIS Collège:

- Collège Fustel de Coulanges, Strasbourg (Autisme)
- Collège Nicolas Copernic, Duttlenheim (ULIS Troubles des Fonctions Motrices)
- Collège Jean de la Fontaine, Geispolsheim
- Collège Kléber, Haguenau
- Collège Frison Roche, La Broque
- Collège Charles de Gaulle, Seltz
- Collège Martin Schongauer, Ostwald
- Collège Outre-Forêt, Soultz-sous-Forêt (ouverture)
- Collège Olympe de Goujes, Ingwiller (ouverture)
- Collège Lamartine, Bischheim
- Collège Vauban, Strasbourg (ouverture)

ULIS Ecole:

- Huttenheim (ouverture)
- ULIS Passerelle Simone Weil (ouverture)

ITEP:

- ITEP Les Mouettes, Strasbourg

Les candidats pour ce poste feront parvenir à l'Inspecteur de l'Education nationale de leur circonscription la fiche de candidature ci-jointe pour le **26 juin 2018 délai de rigueur**.

Ils seront convoqués par courriel sur leur adresse académique et reçus par une commission d'entretien.

Les candidats remplissant les conditions requises et retenus à l'issue de l'entretien seront affectés sur le poste à titre définitif à la rentrée scolaire 2018-2019.

Pour le directeur académique,
L'adjoint au directeur académique chargé du 1^{er} degré,


Jean-Baptiste LADAIQUE